

REUNION DE LA COMMISSION EMPLOI FORMATION du 12 juillet 2023

Présents :

Abs

Ordre du jour :

- Nouvelle organisation du COE L&D
- Présentation du modèle Formateurs Terrain
- Point sur la nouvelle approche d'élaboration du PDC
- Actualité : FNE 23

sentent la Direction.

1/ Nouvelle organisation du COE L&D

nte l'organisation du COE.

2 entités : Disney Université et Formation Métiers (réorganisé fin 2022 avec la création d'un 5eme pôle).

Réorganisation au sein de l'équipe Learning Operations. Arrivée d'une nouvelle manager au sein de l'équipe « technologies et communication ».

Description des rôles respectifs des pôles Disney University et de la formation métiers (cf. organigramme et description sur présentation).

2/ Le modèle « formateurs terrain »

nte le nouveau modèle. Celui-ci est issu du travail commun entre COE L&D avec les Directions opérationnelles. Une partie des formations métiers techniques sont déjà réalisées par des formateurs terrain. Il n'existe pas à ce jour d'étude concernant la qualité du déploiement et la diffusion des contenus. De plus, la philosophie du rôle de formateur terrain n'est pas homogène au sein de l'entreprise.

Enfin, les formateurs terrain ont peu de reconnaissance dans leur fonction.

u'elle ne reconnaît pas la philosophie formateur terrain telle que vécue dans sa location.

ue que c'est bien la preuve que celle-ci n'est pas homogène partout.

nde qui prend la décision d'externaliser une format business (direction et management, workforce insight et chef de projet formation).

Un modèle de planification des formateurs terrain a été réalisé et va rentrer s'implémenter dans UKG. La question des heures de formation animées par les formateurs terrains est une question actuellement travaillée par les équi

va leur demander s'ils veulent continuer à faire des formations mais c'est leur managers préfèrent les retirer de leurs rôles s'ils ne sont pas motivés pour le tenir.

nt à disposition pour toute question.

3/ Point sur la nouvelle approche d'élaboration du PDC

te. (Voir présentation PPT)

La réforme de 2019 a modifié la définition de la formation, introduction de la notion de parcours pédagogique et des modalités pédagogiques qui peuvent être mobilisées.

Un outil informatique sera déployé pour le plan 2024 afin de faciliter le recueil.

4/ Présentation des actualités FNE 23

Ile qu'avant la COVID nous n'étions pas éligibles au FNE car réservé alors à des entreprises en difficultés.

Puis extension du champ des entreprises éligibles pendant le COVID.

Aujourd'hui selon l'instruction du 21 avril 2023, il y a la possibilité de mobiliser une nouvelle fois le FNE avec cependant des orientations spécifiques. Il est très orienté « transition ». Nouveauté : nous devons prouver que les actions de formation sont bien en faveurs de la transition écologique par exemple... Et il faut monter un dossier pour justifier chaque type d'action. La faisabilité sur les deux axes « transition écologique » et « accompagnement des grands événements sportifs » sont à ce jour à l'étude.